

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**Echiquier Artificial Intelligence B EUR - Compartiment d'Echiquier Fund**  
(ISIN : LU1819480192) - Cette SICAV est gérée par La Financière de l'Echiquier

## Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

Echiquier Artificial Intelligence est un compartiment dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur des valeurs de croissance des marchés internationaux. En particulier, le compartiment cherche à investir dans des valeurs qui développent l'Intelligence Artificielle et/ou des valeurs qui en bénéficient.

L'indice MSCI World Index pourra être utilisé comme indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Cet indice, utilisé uniquement à titre indicatif est calculé en euros et dividendes réinvestis par MSCI. L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

L'OPCVM met en œuvre une gestion active et discrétionnaire qui s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres bottom-up « stock picking ». Les prix d'achat et de vente sont déterminés pour chaque action sélectionnée en fonction d'une évaluation à moyen terme. Ainsi, certains cas sont soumis à un processus très sélectif basé sur une analyse quantitative et qualitative. Le gérant de compartiment peut également mener des opérations de négociation pour chercher à tirer parti des fluctuations du marché à court terme.

La stratégie d'investissement vise à sélectionner les valeurs qui participent au développement de l'Intelligence Artificielle ou celles qui bénéficient de l'adoption de ces technologies. La stratégie inclura également les valeurs dont l'activité est indirectement liée au secteur de l'Intelligence Artificielle (écosystème, infrastructure, etc.). Selon la conviction du gérant, la construction du portefeuille peut mener à un portefeuille concentré (moins de 50 titres).

Le compartiment est exposé à hauteur de 60% minimum sur les marchés actions internationaux et/ou de la zone euro et pays émergents. L'exposition aux marchés actions des pays émergents sera limitée à 30% de l'actif. Le compartiment sera exposé à des sociétés de toute taille de capitalisation.

Le compartiment capitalise les revenus encaissés.

## Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé  
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Autres informations :

Le compartiment se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 40% maximum en produits de taux. Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences. Les titres obligataires concernés sont des titres réputés « Investment grade », à savoir notes au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion.

Les instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés, peuvent être utilisés, à titre exceptionnel, pour :

- Couvrir le portefeuille contre le risque de change, et également contre le risque action lorsque le gérant anticipe une forte dégradation de la performance du marché ;
- Exposer ponctuellement le portefeuille au risque action lors de mouvements de souscriptions importants. En aucun cas, le fonds n'entend mettre en œuvre de stratégie de surexposition du portefeuille au risque action.

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 10 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Sec. Services – Lux. et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés des actions et des produits de taux internationaux. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 15% et 25%.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :

**Risque de crédit** : le fonds est exposé aux instruments monétaires ou obligataires à hauteur de 40 % maximum.

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

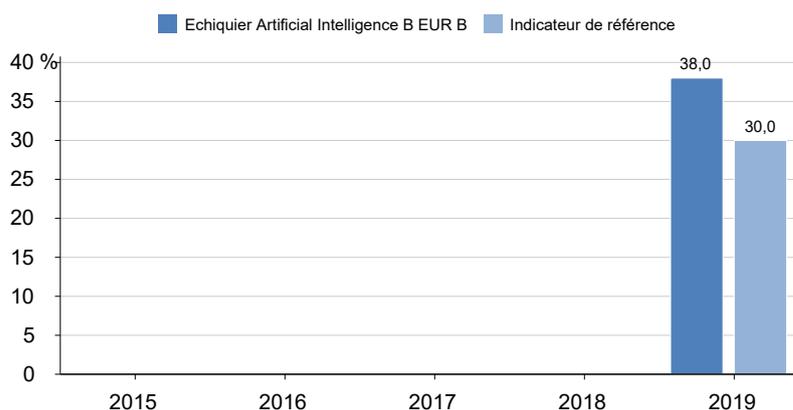
## FRAIS

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement          |        |  |
|---|--------|--|
| Frais d'entrée  | 3,00 % | Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.   |
| Frais de sortie   | Néant  | Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée et de sortie.   |
| Frais prélevés par le compartiment sur une année                |        |  |
| Frais courants  | 1,65 % | Le pourcentage indiqué se fonde sur une estimation des frais qui seront prélevés sur l'exercice, suite au changement de la tarification appliquée à compter août 2020. Les frais peuvent varier d'un exercice à un autre. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer au prospectus. |
| Frais prélevés par le compartiment dans certaines circonstances |        |  |
| Commission de surperformance                                    | 0%     | Une commission de surperformance de 15% est appliquée sur la différence positive entre la performance du fonds (nette de frais de gestion fixes) et la performance de son indice de référence.   |

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet [www.lfde.com](http://www.lfde.com) et sur simple demande auprès de la SICAV Echiquier Fund, 60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

## PERFORMANCES PASSEES



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances de l'OPCVM et de l'indicateur de référence tiennent compte des éléments de revenus distribués.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Echiquier Artificial Intelligence B EUR a été créé le 20/06/2018.

Les performances sont calculées en EUR.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Sec. Services – Lux..

La SICAV propose aux investisseurs d'autres compartiments mettant en œuvre des stratégies différentes tels que définis dans son prospectus.

Le prospectus de l'OPCVM, le DICI et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de la SICAV Echiquier Fund 60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg et sont disponibles sur le site internet : [www.lfde.com](http://www.lfde.com). Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques de l'OPCVM sont disponibles en langue anglaise. Le DICI est disponible dans la langue des pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : [www.lfde.com](http://www.lfde.com).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site [www.lfde.com](http://www.lfde.com) ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.